



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 91263

Texte de la question

Mme Régine Povéda attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés que rencontrent les jeunes qui souhaitent suivre ou poursuivre un cursus par la voie de l'apprentissage. Le Gouvernement a fait de l'apprentissage une priorité pour faire reculer le chômage et permettre aux jeunes de mieux s'intégrer dans le marché du travail ; il a fixé comme objectif d'arriver à 500 000 contrats en 2017. Pourtant le recours à l'apprentissage ne cesse de reculer avec une baisse de 8 % en 2013 et de 14 % en 2014. L'objectif ambitieux d'amener 60 % d'une classe d'âge à un niveau d'enseignement supérieur doit permettre de revaloriser et de développer les filières professionnelles et les lycées professionnels, souvent filières d'excellence mal connues (cuisine, service, informatique, etc). Les centres de formation d'apprentis sont très mobilisés sur le sujet et ont bien souvent du mal à recruter et à pourvoir leurs contrats. Elle lui demande donc quelles actions va mettre en œuvre le Gouvernement pour promouvoir l'apprentissage et le recours au CFA.

Données clés

Auteur : [Mme Régine Povéda](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91263

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2015](#), page 8438